



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1440

30 avril 2020

- **Le Dct. Junot Félix, spécialiste en système de santé, prévient d'une accélération probable du virus Covid-19, dans deux ou trois semaines,**
- **Des policiers protestataires ont créé une situation de terreur à Port-au-Prince**
- **Le RNDDH juge irresponsable la déclaration du ministre Lucmane Délille, accordant un ultimatum de 72 heures aux habitants de Village de Dieu**
- **Les prix de différents produits essentiels sont en hausse en Haïti, relève la Coordination nationale de la sécurité alimentaire**

## >> Le Dct. Junot Félix, spécialiste en système de santé, prévient d'une accélération probable du virus Covid-19, dans deux ou trois semaines

Au 27 avril, 76 cas de contaminations au Covid-19, dont 6 personnes sont mortes et 8 sont guéries, ont été enregistrés en Haïti, selon le Ministère de la santé publique et de la population. « Quand le virus commencera à se propager dans les *tap tap* (camionnettes de transports publics) et les quartiers populaires, les cas de contamination se multiplieront à une grande vitesse », avertit le Dct. Junot Félix, également professeur à l'Université, qui intervenait à l'émission *Tichèz ba* sur AlterRadio 106.1 Fm. Toutefois, dans un pays tropical comme Haïti, le niveau de contagiosité ne sera pas le même que dans d'autres pays. Le soleil et la chaleur constituent des facteurs à prendre en considération dans la propagation du virus. La théorie de prévision, dans les jours à venir, de plusieurs milliers de décès liés au Covid-19, issue d'une étude réalisée par une université étrangère, laisse incrédule le spécialiste. « Le plus souvent, beaucoup d'études conduites sur Haïti ne sont pas fiables, dans la mesure où les équipes scientifiques étrangères n'ont pas une large connaissance de la sociologie haïtienne. Ces études sont des prévisions statistiques pour établir un modèle. Personne ne sait combien de personnes vivent en Haïti, pour faire une telle déduction. Le dernier recensement remonte à 2003 et était truffé de problèmes méthodologiques ». Trois paramètres sont actuellement considérés dans la lutte contre ce virus: des populations, qui ont été beaucoup vaccinées contre la tuberculose, des pays qui ont eu

des traitements massifs contre la malaria et des pays ayant une chaleur intense, souligne le Docteur Junot Félix. La république d'Haïti devrait se préparer à une possible vague massive de contamination. « 3 millions de personnes, soit 25% de la population, pourraient être infectées et seraient asymptomatiques. Nous pourrions enregistrer 20 000 morts et plus, si des dispositions strictes ne sont pas observées », avertit le Dct. Patrick Dély, responsable de la Direction d'épidémiologie, des laboratoires et de la recherche et coordonnateur de la cellule scientifique de gestion de la crise sanitaire. Ces dispositions concernent le confinement, l'utilisation des masques, les mesures d'hygiène, l'installation de tapis chlorés, devant les portes d'entrée de chaque maison, entre autres, énumère le Dct P. Dély. Sensibilisation massive sur le nouveau coronavirus, avec la participation des médias et responsables religieux ; prise en charge, médicale et psychologique, par l'État, des personnes infectées au Covid-19. Parmi les recommandations, en plus des professionnels de santé pour assister les malades, le gouvernement devrait rendre disponibles 9 000 lits d'hôpitaux, en cas d'augmentation des personnes infectées par le virus. La cellule scientifique de gestion de la crise sanitaire plaide en faveur de la suspension des vagues de déportations de nos compatriotes par les Etats-Unis d'Amérique, vers le territoire national. La poursuite de ces déportations pourrait augmenter le nombre de cas d'infections, signale la docteur

Guerda Coicou, anesthésiologiste et membre de la cellule de crise. « La personne déportée en Haïti pourrait être infectée d'une souche plus dangereuse que celle circulant sur le territoire », prévient le Dr. Jacques Boncy, membre de la cellule scientifique de gestion de la crise sanitaire. « Il est dangereux de douter de la présence du virus, car les morts peuvent en témoigner. Il est grand temps de nous préparer à l'éventualité d'une vague massive de coronavirus en Haïti ». La cellule de crise conseille aussi de fermer les frontières, d'interdire tous les lieux de rassemblements, de diminuer l'effectif du personnel dans les entreprises essentielles et de

respecter les mesures de prévention, comme le port obligatoire du masque de protection. Un comité multisectoriel est également prévu pour gérer les cadavres. « Covid-19 : Financer la réponse et préparer l'après crise » est le thème du sommet international sur la finance et de la 5e édition de la Fin Tech Haïti. Limiter les importations, investir dans la production locale, pour aider Haïti à mieux faire face à toutes éventuelles prochaines crises : la pandémie du nouveau coronavirus devrait être utilisée comme une opportunité, afin de remettre Haïti sur les rails du développement, préconise la Banque de la République d'Haïti.

### **>> Des policiers protestataires ont créé une situation de terreur à Port-au-Prince**

Exiger le paiement d'arriérés de traitements pour des agents des 29e et 30e promotions de la police, obtenir une rémunération mensuelle de 50 000 gourdes, amélioration des conditions de travail des policières et policiers. Comme celle du 10 mars, la manifestation du 27 avril, [du groupe dénommé « Fantom 509 »](#), a dérapé. Violences, saisies de clefs de plusieurs véhicules, pare-brise cassés, intimidation de fonctionnaires dans plusieurs bureaux de l'administration publique, incendie de véhicules au ministère de l'économie et des finances, tirs nourris d'armes à feu dans plusieurs quartiers, barricades de pneus enflammés, gaz lacrymogènes : la situation était tendue, la panique était perceptible dans plusieurs communes, dans Port-au-Prince.

### **>> Le RNDDH juge irresponsable la déclaration du ministre Lucmane Délille, accordant un ultimatum de 72 heures aux habitants de Village de Dieu**

Passé le délai de 72 heures (lundi 27 avril) « nous ne serons pas responsables de ce qui pourrait leur arriver éventuellement », a lâché le Ministre de la justice et de la sécurité publique, Lucmane Délille, en conférence de presse, le vendredi 24 avril. « Les habitantes et habitants, au Village de Dieu, n'accepteraient jamais de vivre dans une telle situation, en côtoyant des gangs. C'est une déclaration irresponsable, d'extrême droite, qui ne respecte pas le droit à la vie, à la sécurité, à la santé », fustige Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), dans un entretien à AlterPresse. Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, l'État a encouragé les gens à rester chez eux, alors que, maintenant, il leur demande de sortir dans les rues. C'est une violation du droit au logement des citoyennes et citoyens, de la part des autorités qui devraient les protéger, mais font une mauvaise gestion de l'insécurité. Ce laxisme explique « l'arrogance » des gangs armés, ces derniers temps. « Les autorités n'investissent pas dans la police nationale. Elles l'affaiblissent et sont de connivence avec des bandits. Si des policiers nationaux acceptent l'ordre, manifestement illégal, de s'associer avec le bandit Jimmy Chérizier (dit Barbecue), pour massacrer la population pour le compte du pouvoir, ce sont eux, qui seront poursuivis », met en garde le RNDDH. Plusieurs organismes nationaux et internationaux de droits humains ont aussi exprimé leurs inquiétudes, après l'ultimatum, du 24 avril 2020, du Ministère de la justice aux habitants de Village de Dieu.

### **>> Les prix de différents produits essentiels en hausse en Haïti, relève la Coordination nationale de la sécurité alimentaire**

Dans cette période de crise sanitaire déclarée en Haïti le jeudi 19 mars, les prix de plusieurs produits de première nécessité flambent sur le marché national, de février à mars 2020, [relève la Coordination nationale de la sécurité alimentaire \(CNSA\)](#), dans son dernier bulletin trimestriel. En mars 2020, le coût nominal moyen du panier alimentaire était passé à 1 960 gourdes par personne par mois, soit 9 800 gourdes pour une famille de 5 personnes, alors qu'en février, il était de 1 880 gourdes. Selon les prévisions de la CNSA, les conditions de la sécurité alimentaire en Haïti seront très préoccupantes, dans les prochains mois, en raison du ralentissement des activités économiques. Les villes de Port-de-Paix (Nord-Ouest), Jérémie (Grande Anse), Les Cayes (Sud), Jacmel (Sud-Est), Ouanaminthe (Nord-Est) et Port-au-Prince (Ouest) sont les zones les plus touchées par l'augmentation des prix des produits alimentaires.